



---

## COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

---

**No 23-2020 - séance du 28 septembre 2020 - Orale**

**Boucllement du préavis 03-2014 -Demande d'un crédit d'étude pour un avant-projet de réfection des chaussées de la traversée du village et des conduites souterraines**

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité vous informe du boucllement du préavis suivant :

**03-2014 : Demande d'un crédit d'étude pour un avant-projet de réfection des chaussées de la traversée du village et des conduites souterraines**

Préavis voté	CHF	105'000.00
Montant dépensé	CHF	96'667.95
Non dépensé	CHF	8'332.05

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic		Le secrétaire
A. Bovay		J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 14 septembre 2020

M. Thierry George, municipal délégué

Copie : Bureau du conseil communal - Service des finances